



# La Chapelle Rablais

Bulletin d'Octobre 2023

105<sup>ème</sup> Numéro



L'ancien lavoir de la commune dont il ne reste que le ponton rue des Clos.



## LABAZ, l'appli gratuite de la Région pour les 15-25 ans

La Région Île-de-France a lancé, LABAZ, son appli pour Android et IOS à destination des Franciliens de 15-25 ans. Gratuite et pensée pour les jeunes.

L'application LABAZ est entièrement personnalisable et présente de façon simple et fluide l'ensemble des bons plans, aides et dispositifs de la Région à destination de la jeunesse.

Un coup de pouce financier pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle ?

Une aide pour l'inscription au permis de conduire ?

Des réductions dans vos enseignes préférées ou encore des jeux concours pour remporter des places pour un match ou un festival de musique ?

**Tout est dans LABAZ !**

Qui peut s'inscrire sur l'application LABAZ ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Néanmoins, seuls les jeunes Franciliens de 15 à 25 ans pourront s'inscrire pour profiter des avantages.

Directeur de la publication : Marcel FONTELLIO

Comité de rédaction : P. CHRUSCIELSKI,, I. LANGLAIS, M. BLOT, T. FORMET, P. BOLLINGER.

# INFOS UTILES

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 01 64 08 00 33

bta.nangis@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Attention Soyez Vigilant : En cette période, les cambriolages sont fréquents dans notre commune. Afin d'enrayer ce phénomène, nous vous demandons d'être très vigilants entre voisins. Si vous devez vous absenter quelques jours, prévenez vos voisins et signalez votre absence à la Gendarmerie pour qu'une attention particulière soit apportée à votre habitation.

## Accueil du public en mairie

Lundi, Jeudi : 14h - 16h15

Mercredi : sur rendez-vous

Mardi, Vendredi : 9h30 - 12h00

Téléphone: 01 64 08 40 74

Mail : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr

Permanences des élus en page 3



100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

La Mairie vous informe et vous alerte en temps réel via cette application, alors dépêchez vous de la télécharger gratuitement.



## Horaires Écoles :

La Chapelle-Rablais : 8h50-11h50 / 14h00-17h00

Fontenailles : 8h22-11h32 / 13h22-16h32

Saint-Ouen-en-Brie : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

## Horaires Garderie - La Chapelle-Rablais :

Matin : 7h00 - 8h50 - Après-midi : 17h00 - 19h00

## Infos bus scolaires SPV, maternelle et primaire

TP LACROIX-SAVAC: 01 84 74 58 90

Ligne S7741009 et Ligne S7741010



## Infos bus collèges et lycées :

Direction Le Châtelet en Brie - Rosa Bonheur : Ligne S7741012

Direction Nangis - Collège et Lycée : Ligne 6

Transport à la demande : 09 70 80 96 63 /tad.idfmobilites.fr

## Assistantes maternelles

Mme SOURMAIL Tél : 07 86 89 91 12

Mail : sourmail.alex@gmail.com

Adresse : 3 rue du bois de l'île.

Mme RODRIGUES Tél: 06 59 48 51 64

Mail: ln.rodriques@free.fr

Adresse: 7 square du haras.

## Utilisation des tondeuses et autres engins à moteurs bruyants :

Lundi au vendredi inclus : 8h-20h

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h



## Plats à emporter place de l'église:

Spécialités Guyennaises, burgers frites, desserts: tous les mardis soirs « chez Thalie » 07 67 86 41 92

Pizzas: tous les vendredis soirs

« Pépé Pizzas » 06 69 50 47 61



## Boulangerie ambulante :

Tous les dimanches matin dans tout le village, klaxon à guetter!

## Ramassage déchets et ordures

<https://www.sirmotom.fr>



Merci de sortir vos conteneurs la veille la collecte!

Déchets ménagers (poubelle marron) : Mercredi

Emballages ménagers (poubelle jaune) : Lundi

Pour les encombrants contacter le SIRMOTOM au 01 64 32 67 23

NB : Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir Et rentrez vos poubelles après le passage du camion

# MOT DU MAIRE

Chères Capello-Rablaisiennes et Chers Capello-Rablaisiens,

J'espère que chacun d'entre vous a pu passer un bel été, soit chez vous ou dans un autre lieu de villégiature choisi. C'est la reprise pour tous. Au moment où j'écris ces lignes, je sais l'inquiétude générée par le fait que tous nos enseignants devaient quitter l'école de La Chapelle Rablais à la clôture de l'année 2022-2023. Mais à la bonne heure, chacune de nos trois classes est maintenant pourvue d'une enseignante pour démarrer l'année scolaire 2023-2024. Autre bonne nouvelle : une cinquième classe a ouvert à la maternelle de Fontenailles le 14 septembre dernier, faisant baisser ainsi les effectifs de 30 à 24 élèves par classe.

Je veux partager aussi avec vous, les dernières réalisations et travaux effectués dans notre beau village. Malgré les défis présentés par une météo capricieuse, nous avons réussi à entretenir et améliorer notre commune.



Tout d'abord, je suis ravi de vous informer que le ponton a été entièrement remis en état. Cette rénovation était cruciale pour assurer la sécurité, le confort et les loisirs de nos habitants et visiteurs qui souhaitent profiter de la vue sur la mare.

Nous avons aussi procédé à la réfection de la toiture de la salle des fêtes, ainsi qu'à un rafraîchissement de la salle du Club Informatique de La Chapelle Rablais située à l'ancienne école des Montils, pour garantir un espace plus accueillant pour leurs activités. Cette salle accueillera aussi la permanence de France Services, service public pour les démarches administratives (précisions en page 4), à partir du mois d'octobre.

Nous avons également pris soin de remplacer les gouttières de la mairie, afin de préserver notre patrimoine communal. Seul point noir non résolu : nous ne pouvons pas grand-chose contre les pigeons qui s'en donnent à cœur joie sur la toiture...

Ces réalisations sont le fruit d'un travail et d'un engagement indéfectibles de notre équipe municipale. En dépit des difficultés rencontrées, notamment budgétaires, nous avons maintenu l'entretien de notre commune avec dévouement.

Il est gratifiant de constater que notre travail n'est pas passé inaperçu. Nous avons reçu de nombreux éloges sur la beauté de notre commune de la part de visiteurs venant de l'extérieur. Cela témoigne de nos efforts constants pour maintenir un cadre de vie agréable et attrayant pour tous. Notre profond désir est de continuer dans ce sens afin d'obtenir de beaux résultats.

Je dois toutefois vous faire part de mon inquiétude concernant l'impact de la crise COVID-19 sur l'esprit de nos bénévoles. Ce rôle est essentiel dans la vie associative et je constate que la volonté et la motivation s'affaiblissent chaque jour un peu plus. La crise a pu infliger des coups durs à leur engagement. Il est donc primordial que vous rejoigniez les équipes actuelles. La possibilité que tout s'arrête ne s'est jamais autant fait sentir. Quand l'affluence des visiteurs aux événements organisés se fait aussi importante, je me dis qu'il n'est pas possible que tout cela s'arrête; mais il faut se rendre à l'évidence que sans moteur et sans bénévoles, cela peut devenir réalité. Je vous prie de prendre conscience de cela.

Ensemble, nous devons surmonter ces difficultés et continuer à faire de La Chapelle Rablais un endroit spécial où il fait bon vivre. Je vous invite à rester solidaires et à participer activement à la vie de notre commune au travers des associations.

Merci à tous pour votre soutien et votre engagement.

Bien cordialement.

Le maire, Marcel FONTELLIO

## PERMANENCES DES ÉLUS

La permanence des élus est assurée une fois par mois (le samedi matin de 10h à 12h) depuis le mois de septembre et sur rendez-vous. Les prochaines permanences auront lieu le 14 octobre, le 16 décembre et le 13 janvier.

## JOURNÉE DE SOUTIEN AUX MAIRES

Des rassemblements ont eu lieu devant les mairies de France le lundi 3 juillet à la mi-journée, en soutien aux maires et aux élus, contre les agressions et violences de plus en plus fréquentes envers eux, notamment contre les événements qui se sont déroulés à L'Haÿ-les-Roses au tout début du mois de juillet.

Ici, quelques personnes se sont déplacées pour montrer leur soutien et leur indignation contre ces faits.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Ouverture d'une permanence FRANCE SERVICES

Il y a trois ans environ, la Communauté de communes a inauguré la mise en place d'un service nécessaire à une grande partie de la population de notre territoire : France Services. Les contraintes techniques et administratives ont fait que cette initiative a été mise en place dans seulement quelques communes (5) de notre région, dans le but de faciliter l'accès aux services publics pour tous les habitants. Depuis son lancement, France Services a connu un grand succès, rendant plus accessible la manière dont nous interagissons avec les services administratifs. Dans cet article, nous explorerons les avantages et les impacts de l'arrivée de France Services dans notre communauté de communes.

L'objectif principal de France Services est de rendre les services publics plus accessibles à tous les habitants, sans déplacement fastidieux en ayant une aide pour l'utilisation de l'outil informatique qui reste nébuleux pour un grand nombre. Grâce à la mise en place de ce point d'accueil dans notre commune, vous pourrez désormais bénéficier localement, d'un accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives. Que ce soit pour les questions concernant le ministère chargé des comptes publics (impôts, etc...), de l'intérieur, de la justice, ou encore concernant le pôle emploi, les assurances retraites ou autres, les agents de France Services sont là pour guider et conseiller les usagers.

Les agents sont formés pour apporter des réponses claires et précises aux questions des usagers, les aider à remplir les formulaires et les orienter vers les bons interlocuteurs. Cette simplification des démarches administratives permet de gagner du temps et d'éviter les erreurs, ce qui facilitera ainsi la vie quotidienne de nombreux habitants de notre commune. La présence de France Services dans notre commune renforcera le lien entre les administrations et les citoyens.

Au cours des trois dernières années, France Services a prouvé son efficacité et son utilité dans les communes où un point d'accueil a été mis en place et au-delà. Les retours positifs des habitants et la fréquentation croissante témoignent de son importance dans certain quotidien. Nous pensons qu'une permanence installée localement, sera un avantage certain et rendra un grand service à nos concitoyens.

**Les permanences seront installées chaque mardi toutes les semaines impaires au :  
3 rue des Vieux Prés, à La Chapelle Rablais (Ancienne école des Montils)**

**La première permanence est prévue le 17 octobre.**

**Contact: Marion, agent d'accueil et conseillère France Services. Tél: 09 53 87 99 05**



**France Services**

## Recensement de la population en 2024

Un recensement réel s'organise, pour notre commune, tous les 5 ans. Le dernier a eu lieu en 2018, mais la crise sanitaire a décalé celui-ci d'une année. Il aura donc lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Nous vous présentons ici les deux agents recenseurs qui ont été recrutés pour notre commune. Vous aurez aussi l'occasion de les rencontrer lors des vœux du maire en début de l'année prochaine le 21 janvier 2024.

A quoi sert le recensement de la population ? A déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives (environ 350 textes font référence à la population légale) et à décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux du territoire.

Le recensement a une finalité exclusivement statistique et est obligatoire ce qui implique:

- l'obligation de réponse rappelée sur les imprimés,
- La confidentialité en contrepartie du caractère obligatoire,
- Son caractère déclaratif : pas de remise en cause des informations données par les habitants.

**Les habitants ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Les manquements à ces obligations sont passibles des peines prévues aux articles 226-13 et 226-16 à 226-24 du code pénal.**



Mme COSSU ép. HAMELIN / Mme LOURME / Mme FORTFOND ép. GUILLOU  
Coordinatrice

## La Brie Nangissienne participe financièrement au forfait Imagine'R.

Le forfait Imagin'R est un abonnement d'Île-de-France Mobilités qui permet aux scolaires, aux étudiants et aux apprentis jusqu'à 26 ans, de se déplacer de façon illimitée dans l'ensemble du réseau francilien, pour un coût annuel de 373 €.



La Brie Nangissienne participe financièrement au forfait Imagine'R, à hauteur de 50% du reste à charge des familles résidentes du territoire : pour les lycéens, étudiants (post-bac) à hauteur de 183 €, soit un reste à charge pour les familles de 190 € frais de dossier compris/ Pour les étudiants boursiers, d'un montant forfaitaire de 250 €.

Pour bénéficier de cette subvention, la demande initiale ou la demande de renouvellement doit s'effectuer uniquement à l'aide du formulaire papier, disponible dans les agences commerciales des transporteurs, Guichets Services Navigo SNCF et comptoirs RATP. Vous devrez le retourner à la Brie Nangissienne, avec les justificatifs demandés, en le déposant au siège de la Communauté de communes ou en l'envoyant par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de communes de la Brie Nangissienne /Zone Industrielle 4 rue René Cassin 77370 NANGIS

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h - Vendredi : 9h-12h

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ILS NOUS ONT QUITTÉ CET ÉTÉ...

### BERNARD VERNES

La famille et les amis de Bernard Vernes sont dans le deuil et vous informe du décès de Bernard survenu le 21 juillet 2023, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ancien élève à l'École navale de Brest promotion 1960, Bernard a servi comme officier de marine dans l'armée. Il a fait le tour du monde sur le porte-hélicoptère « la Jeanne d'Arc » en tant qu'enseigne de vaisseau. Arrivé dans la commune en 1977 dans la maison familiale, il s'est investi pendant plusieurs années dans l'association « la Villefermoise » dont il fut une période le président. Il a participé à de nombreux événements entre autres, la fête de la moisson dans les années 1980 et une exposition de voitures anciennes place de l'église. Très cultivé et grand lecteur de tous genres, il savait partager sa passion notamment lors des balades qu'il proposait pour évoquer des anecdotes sur les rues et coins de Paris. Il nous manquera...



### NICOLAS GALAZOMMATIS

Monsieur Nicolas Galazommatis, nous a quitté le 13 août 2023 à l'âge de 79 ans.

Monsieur Galazommatis était le propriétaire du château des Moyeux depuis plusieurs années. Il s'était attaché à embellir le domaine en restaurant plusieurs de ses dépendances dont la petite chapelle, l'orangerie sans parler de tous ces travaux qui ont contribué à valoriser cette belle propriété. M. Galazommatis a participé régulièrement aux événements locaux et à la vie du village et recevait des Capello-Rablaisiens à des occasions diverses au Château des Moyeux.

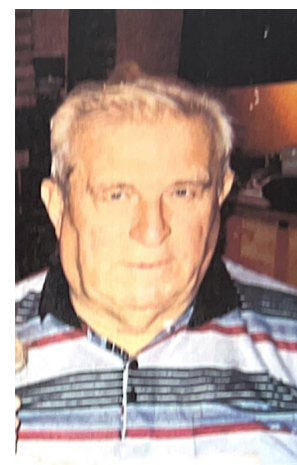


### Au revoir TADEK

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de M. LESNIAK Arthur, que tous ici connaissions sous le pseudonyme de Tadek. Nous perdons aussi un des plus anciens du village, qui a participé très activement à plusieurs de nos associations locales. La fatigue de l'âge et le décès de son épouse Marie-Françoise, l'avaient un peu éloigné de nos événements depuis 2 ans.

Tadek restera une figure de La Chapelle Rablais, ses présences toujours remarquées au CRI, au CAR et à l'Age d'Or resteront dans les mémoires.

Il est parti le 6 septembre dernier, à l'âge de 85 ans, certainement rejoindre son épouse qui devait l'attendre là-haut.



# CIVISME

## Les Feux d'artifices sauvages sont INTERDITS. Tout spectacle pyrotechnique est soumis à une autorisation préfectorale à ce jour.

Dans notre société moderne, l'incivilité est malheureusement devenue un problème récurrent. Sous le prétexte que nous sommes libres, certains se permettent de priver les autres de leur tranquillité.

Nous sommes dans un petit village rural, où chacun aspire à une certaine quiétude la nuit mais aussi la journée. Hormis, les conséquences néfastes que peuvent avoir ces désordres sur le bien-être et la santé des individus, il arrive qu'ils soient parfois très dangereux.

Après les divers accidents et incidents qui se sont produits ces derniers temps, des mesures ont été prises pour réglementer l'utilisation des spectacles pyrotechniques. De plus, en période de sécheresse, il est complètement inconscient de jeter de l'huile sur le feu, en mettant la population en situation dangereuse.

**Il est entendu que les mesures et sanctions appropriées seront prises à l'encontre de ceux qui enfreindront ces règles dorénavant.**



## LES ABOIEMENTS PERMANENTS

Parmi les comportements irrespectueux qui perturbent la tranquillité de nos concitoyens parfois 24h sur 24, on retrouve notamment les aboiements de chiens. Ces bruits sont néfastes et peuvent entraîner de graves différends entre voisins.

Sachez, chers propriétaires d'animaux de compagnie, que vous avez la responsabilité de les éduquer. Le manquement à cette dernière peut entraîner des nuisances sonores répétées, perturbant non seulement les voisins, mais aussi la santé mentale des animaux eux-mêmes.

Il existe des solutions pour que vos protégés ne perturbent pas le voisinage. Cela évitera des procédures qui seront prises dorénavant pour arriver à pallier ces perturbations. En cas de conflit de ce type, veuillez vous rapprocher de la gendarmerie.

## VOITURES SUR LE TROTTOIR

Nous vous avons souvent interpellé pour les voitures stationnées sur les trottoirs. Un stationnement provisoire à ces endroits est admissible, mais quand cela devient permanent et gênant cela n'est plus possible. Là aussi nous prendrons les dispositions nécessaires.



## LA LOI SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chiens sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Cette interdiction se matérialise en général par la présence d'un panneau sur les espaces en question. Merci de votre compréhension. Nous vous invitons à changer vos mauvaises habitudes, à assumer vos animaux et à ramasser leurs déjections.

**Ne laissons pas l'incivilité devenir le fléau qui perturbe notre bien-être et notre tranquillité, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS!**

# TRAVAUX

## Travaux du ponton de la mare, rue des Clos

Fin des travaux le 23 juin dernier sous la direction de Monsieur CARREZ, chef de chantier, qui a conduit une équipe d'environ 8 personnes pour la rénovation du ponton. Nous tenons à le remercier, ainsi que son équipe, qui ont contribué à cette tâche délicate. Merci à INITIATIVE 77, une organisation associée au Conseil Départemental de Seine-et-Marne en charge de promouvoir les actions d'intégration.



## Entretien du City-stade

Toutes les boiseries du City-stade ont été lasurées et une réparation du revêtement synthétique qui s'était légèrement décollé a été effectuée.

Sachez que cet ensemble sportif fait l'objet d'une inspection technique chaque année.

## Travaux salle des fêtes

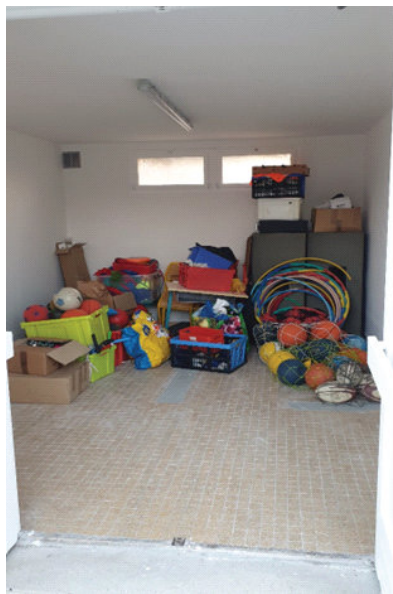
La petite toiture sur la terrasse de la salle des fêtes coté vestiaires Foot a été entièrement refaite. Les ardoises ont été remplacées par des tuiles plates.



# TRAVAUX

## Ecole

Les anciens sanitaires de la cour de l'école ont été transformés en local pour entreposer le matériel sportif. Le chalet jouxtant la garderie est ainsi récupéré pour tous les jeux du périscolaire. Quelques aménagements restent encore à réaliser.



## Travaux Mairie

Les gouttières de la mairie ont été remplacées par la SARL OUVRAGES et RÉNOVATIONS basée à Egligny.

## Entretien de la commune

Comme chaque année, nous avons fait appel à de jeunes saisonniers venus nous prêter main-forte au mois de juillet et août pour l'entretien de notre commune. Renzo et Noa qui ont contribué au travail des espaces verts et beaucoup d'autres tâches nous ont donné entière satisfaction malgré les fortes chaleurs que l'on a subies. Nous les remercions de leur volonté et de leur engagement.



## Entretien du réseau d'assainissement

La société SNAVEB est intervenue au mois de juin sur notre commune pour le nettoyage du réservoir qui collecte les hydrocarbures du parking de l'école. Une autre intervention a eu lieu en août sur le site de la station d'épuration pour vidanger et nettoyer le bac dessableur ainsi que le nettoyage des 4 postes de relevage.

## Rénovation de la salle du CRI (Chapelle Rablais Informatique)

Au mois de juillet, nos agents communaux ont rénové en peinture la salle informatique. En effet, elle en avait bien besoin ! Elle accueillera aussi dès le mois d'octobre la permanence de France Services.

## Travaux d'électricité

Quelques travaux ont été réalisés à la salle des fêtes « Debrousse » :

- Prises de courant installées aux extérieurs pour permettre aux Food-Trucks et autres activités de se raccorder avec la puissance nécessaire et en toute sécurité.
- Remplacement d'une armoire électrique côté parking qui était hors norme et non fonctionnelle. Celle-ci permettra aux forains, entre autres, de se raccorder en toute sécurité.

Ces travaux de remise en conformité ont été réalisés par Fab-Elec, entreprise générale d'électricité de La Chapelle Rablais – Fontains.

## Balayage des rues

Le balayage des rues a été réalisé sur deux jours fin juin par la société BALECO. Une grande partie des communes de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne se sont regroupées afin de mutualiser les coûts.





# VIE LOCALE

## La GRANGE AUX LIVRES



Le mardi initialement prévu ne semblant pas correspondre à votre attente, les jours d'accueil ont été modifiés dès le mois de septembre et auront lieu désormais, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois, de 15 à 18 heures. Les prochains rendez-vous se dérouleront :

- Le 18 octobre,
- Les 8 et 22 novembre,
- Les 6 et 20 décembre.

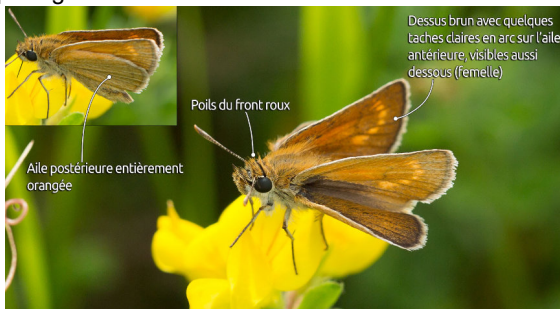
Une activité manuelle sera proposée le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois. Si vous avez des idées d'activités, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous avons reçu des nouveaux livres pour tous âges.

Vous êtes attendues (s) nombreux.

## Animation Seine-et-Marne Environnement (SeME) du samedi 24 juin.

15 personnes étaient présentes lors de la réunion menée par Mme TREUFFET, spécialiste des insectes. A l'aide d'un diaporama, elle a expliqué l'importance de la préservation de la biodiversité dans l'espace de vie humain et l'importance de faire revenir les insectes indispensables dans la chaîne alimentaire. Pour cela, il faut diminuer le nombre de tontes des surfaces enherbées et privilégier les tontes hautes car les insectes se reproduisent et vivent dans les 10 premiers centimètres d'herbe ; il faut aussi reconnaître humblement qu'il n'y a pas mieux qu'une pousse spontanée de fleurs des champs et créer des espaces refuges tels que les hôtels à insectes, cabanes à oiseaux ou encore gîtes pour chauve-souris. Puis nous nous sommes rendus rue du Bois de l'Île pour observer les premières fleurs et les premiers insectes revenus sur cet espace laissé en prairie. A l'aide d'un filet, elle a pu attraper un papillon, l'Hespérie du Chiendent, une espèce protégée car en voie de disparition. Sur ce même espace, quelques jours plus tard, a été observé une mante religieuse, elle aussi protégée.



**Nous avons la chance de vivre à la campagne en pleine nature, à nous de la préserver ! A retenir : il y a autant de vie dans une herbe tondu à ras que sur du goudron !**

**Hespérie du chiendent**

## Réunion publique du 19 septembre sur la biodiversité.

Seulement 11 personnes sur 385 flyers distribués ont répondu au sondage sur la biodiversité et 11 se sont rendues à cette réunion publique menée par Mr GAUYACQ de l'association Seine et Marne Environnement...c'est très peu mais cela a permis de répondre à de nombreuses questions. Pour commencer, il a précisé que SeME est une association de loi 1901 financée par l'agence de l'eau ; que la biodiversité allie la biologie et la diversité, que les spécialistes de celle-ci étaient des écologues et non des écologistes, qui eux, sont des politiques. Il faut faire attention au sens des mots tels que : mauvaises herbes = herbes à maux = plantes médicinales (ex : reine des prés produisant l'acide salicylique = aspirine) et aussi distinguer propreté et entretien.

Il faut utiliser et accompagner la nature plutôt que de lutter contre. **Actuellement, 90% de la biodiversité a disparu, l'Homme a fait plus de mal en 50 ans que la météorite il y a 66 Millions d'années !** Avant l'Homme, toutes les espèces étaient connectées et pouvaient se rencontrer sans obstacles: il faut un mélange de gènes pour la survie des espèces. Les trois problèmes pour la biodiversité sont l'artificialisation des sols, la fragmentation des espaces verts et l'invasion des espèces exotiques. Bien-sûr, il est impossible de mettre sous cloche tous les espaces verts mais il faut respecter la complémentarité de la nature ordinaire et des espaces naturels dits remarquables (corridors ou continuités écologiques) et planter des espèces locales. Il faut continuer à entretenir les espaces verts en modifiant les méthodes, **porter un regard nouveau**. Il nous invite à nous rendre dans divers villages alentours qui ont franchi le pas des nouvelles méthodes de gestion tels que Vernou-la-Celle, Écuelles, Villecerf, Veneux-les-Sablons, Lorrez-le-Bocage, Episy, Torcy, Vaires-sur-Marne. **Aucun ne veut revenir en arrière en voyant les bienfaits** (jolies prairies fleuries préservant la fraîcheur, baisse de consommation d'essence pour les tondeuses, temps gagné pour le personnel communal...). Il nous invite aussi à lire l'article anglais du Huffingtonpost sur le nombre d'insectes volants qui s'est effondré depuis 2004 et celui de la chambre de l'Agriculture Centre-Val-de-Loire qui incite les communes à faire de la gestion différenciée. Pour les enfants, l'émission « C'est pas Sorcier » en a fait un sujet.

Pour sa part, la Mairie a décidé de continuer cet engagement en faveur de la biodiversité en modifiant toutefois les zones qui seront laissées en prairie en 2024. Il y aura toujours le terrain du chemin de la Haute Borne (lotissement de la mare à la cane) et celui du stade. Les nouveaux seront : celui le long de l'enclos des ânes, celui devant le cimetière et une parcelle du jardin derrière l'école. **Et si tout le monde octroie un petit bout de son jardin à cette préservation de la nature, ce sera un grand pas!**

# VIE ASSOCIATIVE



L'association l'AGE D'OR vous propose un tour d'horizon sur ses activités passées et futures.

Toutes les activités proposées sont accessibles à toutes et tous, et de tout âge. Elles ne sont pas réservées aux seuls adhérents de l'association.

Plusieurs sorties ont eu lieu au cours du 2ème trimestre 2023, à savoir :

- Séjour à Madère du 28 mai au 4 juin : pour 25 personnes, soleil au rendez-vous et beau séjour ; la soirée du retour s'est terminée à LA GRANGE avec un apéro-dinatoire,
- Journée à Guédelon, organisée par le CLUB DES ANCIENS DE L'ANCOEUR – BLANDY - le 22 juin, pour 7 personnes,
- Dîner – concert – dansant à SAVETEURS le 24 juin : super soirée pour les 9 personnes présentes.

A VENIR : au cours du 2ème semestre 2023 :

- Soirée « NORBERT ET SES DRÔLES DE DAMES » le 30 septembre, à GRANDPUITS, spectacle et repas suivi d'une soirée dansante,
- Concours de belote à la salle polyvalente :
- Le 21 octobre : soirée « raclette »,
- Le 18 novembre : soirée « Beaujolais »,
- Repas de fin d'année : le 23 novembre, à LA NOUBA à Sainte-Colombe (89).



**A NOTER SUR VOS AGENDAS POUR L'ANNEE 2024 :**

L'assemblée générale le vendredi 19 janvier à 14 heures, à la salle polyvalente,

Les concours de belote : Les 20 janvier – 24 février – 23 mars - 19 octobre et 23 novembre.

**Sans oublier le projet 2024 avec la découverte des lacs italiens et VENISE** ; il se déroulera du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024 et 36 personnes y sont inscrites.



Si vous êtes intéressées (es) par nos sorties, - même si vous n'adhérez pas à l'AGE D'OR – contactez dès maintenant la secrétaire de l'association au 01 60 67 26 41 ou par mail : [manou2512@orange.fr](mailto:manou2512@orange.fr)

**Pour plus de détails, vous pouvez aussi consulter notre blog : <https://agedor-lcr.blogspot.com>**

# VIE ASSOCIATIVE

## Association Les Petites Mains Rablaises

Loisirs créatifs Les mardis et jeudis de 14h à 17h30  
3, rue des Vieux Prés, ancienne école des Montils, 1<sup>er</sup> étage  
La Chapelle Rablais  
Contact Françoise CHRUSCIELSKI 06 32 35 33 94  
francoise.chruscielski@gmail.com



Nous vous proposons pour cette rentrée 2023, de découvrir avec nous la broderie Suisse.



Sans oublier la confection de bijoux, l'initiation au crochet Tunisien, la création de décoration intérieure, petits travaux de couture etc...

Nous restons bien sûr à votre écoute pour de nouvelles idées.

Nous organisons également une rencontre sur le thème :

**Tarots et Oracles**

Vendredi 10 novembre 2023 à 20 heures

Elle aura lieu dans notre local

Nous échangerons entre passionnés, et curieux. Les sujets abordés seront (entre autres) :

- Les oracles et/ou les tarots que vous possédez
- Vos auteurs et illustrateurs préférés
- L'initiation aux tirages de cartes pour les débutants
- Quels jeux choisir quand on débute
- Etc ...



N'hésitez pas à me contacter : Françoise CHRUSCIELSKI - 06.32.35.33.94

## TELETHON 2023 : le SAMEDI 4 NOVEMBRE au stade.



Dans le cadre du Téléthon, Mme COMPAIN et Mr DA FONSECA, habitants de Fontenailles, organisent des actions en faveur de cette association le samedi 4 novembre prochain sur notre commune (au stade principalement). Motivés par Benjamin Forest, un enfant de notre village atteint par la myopathie de Duchenne, pour remettre en place cette dynamique au sein de nos villages, ils ont réussi à rallier les 3 communes du RPI (La-Chapelle-Rablais, Fontenailles et Saint-Ouen) pour cette noble cause. Au programme, sur le thème du muscle : tournoi de foot, d'informatique, conférence, ateliers de gestes qui sauvent par les jeunes sapeurs pompiers, zumba-fitness, massages, tombola, buvette... On vous y attend nombreux pour que cette journée soit une réussite !

Les détails vous seront communiqués prochainement par flyer, panneau-pocket, facebook...

Si vous voulez vous porter bénévoles pour cette manifestation, merci de vous rapprocher d'eux Par tél : 06 12 08 36 09 / 07 69 56 23 67 ou par mail : telethon77370@gmail.com

# VIE ASSOCIATIVE

## CROS/ CHAPELLE-RABLAIS OMNISPORTS

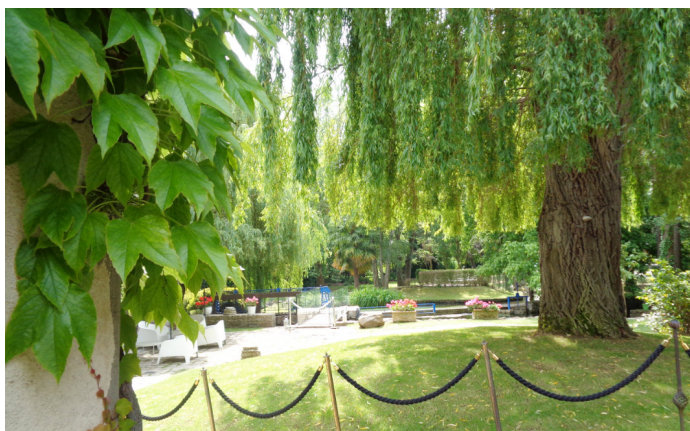
### Section marche: notre séjour en Auvergne

Du 22 au 26 mai, nous étions une vingtaine de marcheurs à profiter des magnifiques panoramas que nous ont offerts les monts d'Auvergne autour de Murol où nous étions logés dans un gîte. Comme de coutume, la bonne humeur du groupe et la plongée dans la gastronomie locale ont ravi les participants.



### Sortie de fin d'année le 9 juin

C'est dans la campagne des environs de Dannemois que nous avons clôturé notre saison de marche. Un soleil magnifique nous a accompagné tout au long d'une journée où nous avons découvert sans le visiter le château de Courances ainsi que de jolis villages au milieu de cultures riches et colorées de jaune par les colzas. Nous avons tous apprécié le pique-nique et son apéritif ombragé. La marche de l'après-midi a été un peu compliquée par l'ardeur plus intense du soleil. Malgré tout, nous avons tous passé un bon moment de convivialité où Claude François s'est souvent glissé dans les conversations suscitées par la proximité de son ancienne demeure que nous n'avons pu qu'entrevoir.



# VIE ASSOCIATIVE



## Section Gymnastique posturale et Postural-Ball

Le soir du 23 juin, un groupe de valeureuses gymnastes s'est réuni dans la salle de La Grange autour d'une table bien garnie grâce à la participation de chacun. Cet événement convivial a clôturé la saison dans la gaieté et la bonne humeur.

## La rentrée du CROS

Cette année, deux sections nouvelles prendront la place de la gymnastique : le Yoga et la Zumba Fitness. La section Marche reprendra ses activités sans changement. Bon début de saison pour la Zumba avec ANAÏS ainsi que le Yoga avec ÉLODIE. Venez nous rejoindre, il y a encore de la place !



### TARIFS :

Section Marche : Cotisation 30 euros. Reprise des randonnées le dimanche 1er octobre.

Section Yoga : Cotisation 160 euros. Cours tous les jeudis de 18h à 19h15.

Section Zumba : Cotisation 160 euros. Cours tous les lundis de 19h30 à 20h30.

**Important** : les personnes qui veulent assister au yoga et à la zumba bénéficient d'une réduction de 20 euros soit un total de 200 euros au lieu de 220 euros.

En espérant que notre nouvelle programmation vous conforte dans votre aspiration à bouger, nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée !

**CONTACT:** Yves Cadaux par mail: [y.cadaux@free.fr](mailto:y.cadaux@free.fr)



## Club informatique Chapelle Rablais

Le Club Informatique de La Chapelle Rablais vous propose, tout au long de l'année, de nombreux cours pour tous niveaux : bureautique, montage vidéo, informatique générale, initiation débutants, téléphone portable, internet, réseaux et sauvegardes, jeux, thèmes à la demande. Le tout dans une ambiance chaleureuse et amicale !

Accès libre à tous les cours pour une cotisation annuelle d'un montant de 50€.

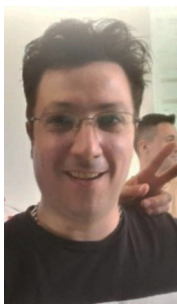
**Par mail:** [cri.accueil@gmail.com](mailto:cri.accueil@gmail.com)

**Site internet:** <https://club-informatique-chapelle-rablais.fr>

**Page Facebook:** CRI Chapelle Rablais

**Par téléphone:** 06 78 34 60 55 Yoann GOMEZ

**Adresse:** ancienne école des Montils 3 rue des Vieux Prés



# VIE ASSOCIATIVE / CAR-LC

**L'association du CAR-LC propose des événements et activités pour tous les âges, toute l'année, en collaboration avec la mairie et les habitants.**

L'année 2023 se poursuit pour notre association avec la joie de vous voir toujours aussi présents lors des divers événements organisés. D'ailleurs, nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles. Qu'ils soient anciens, nouveaux, qu'ils soient présents à chaque manifestation ou juste pour une, pour les réunions ainsi que pour les préparations et le rangement, ils répondent toujours présents et, sans eux, nous ne pourrions rien faire...alors : un grand MERCI à tous !

Le 11 juin s'est déroulé le 1er **Salon du livre** de La Chapelle Rablais. La présence de 26 auteurs a fait le succès de cette 1ère édition. Les quelques centaines de personnes qui sont venues en sont ressorties satisfaites et les bras chargés de livres en tous genres. La tombola a remporté un vif succès et nous remercions les auteurs qui ont tous fait don d'une ou de plusieurs de leurs œuvres pour en faire des lots. Suite au succès de cette 1<sup>er</sup> édition, nous envisageons de renouveler cet événement l'année prochaine avec, espérons-le, la présence d'un auteur VIP.



Le 17 juin ont eu lieu **les Feux de la Saint-Jean**. Fête très attendue, car elle n'avait pas pu avoir lieu depuis quelques années suite aux interdictions dues à la COVID et les caprices de la météo. Mais cette année, le soleil a répondu présent et vous étiez nombreux au rendez-vous. Les gens ont eu la joie de déguster des saucisses, des merguez ou encore des flammekueches au son de la musique de notre DJ «Power Event». Nous avons pu admirer un beau feu qui a ravi les habitués de l'événement comme ceux qui le découvraient.



Danielle, une habitante de Nangis a gagné le beau panier mis en jeu à la tombola des feux de la Saint Jean.



Le 13 juillet, s'est déroulée l'habituelle **fête nationale**. Une ambiance festive avec la présence très remarquée du DJ «Power Event» qui a mis l'ambiance jusqu'au bout de la nuit. Une belle retraite au flambeau suivie par de nombreux enfants a ouvert la marche au feu d'artifice. Puis nous avons continué à faire la fête en musique.



# VIE ASSOCIATIVE / CAR-LC

Durant le week-end du 9 et 10 septembre ont eu lieu la **fête communale et la brocante**. Malgré une chaleur insoutenable, les enfants ont eu le bonheur de s'amuser dans les structures gonflables et à la fête foraine. Ils ont pu aussi se mettre en compétition dans la joie et la bonne humeur en famille ou entre amis aux divers jeux proposés en extérieur tel que le lancer de doudou ou encore le fer à cheval, ainsi qu'en intérieur, avec des jeux en bois tel que le billard japonais ou encore le roll'it. Nous remercions d'ailleurs très chaleureusement Madame DRUARD et Monsieur LANCELOT qui ont généreusement offert la location des 2 structures gonflables présentes sur le week-end. Bien sûr, il était possible de se rafraîchir à la buvette où étaient proposées des boissons fraîches ainsi que des glaces. A 18h, l'animatrice de Zumba, Anaïs, de l'association CROS, nous a offert une démonstration qui a été suivie par quelques personnes pour une belle remise en forme.

Le soir venu, un repas couscous a été proposé aux quelques 70 personnes qui avaient réservé. Il y a eu un petit désagrément suite à une livraison tardive du traiteur, mais le repas était succulent et l'attente a été comblée par des animations qui ont ravi les personnes présentes. La suite de la soirée s'est déroulée en musique avec la présence à nouveau de notre DJ «Power Event» et nous avons pu admirer un feu d'artifice de toute beauté. Le dimanche s'est poursuivi avec la brocante, les structures gonflables étaient toujours présentes pour la joie des petits et des grands et ont été proposés : la buvette de l'association pour se rafraîchir ainsi que les Food-truck « Pépé Pizza » et « chez Thalie ». À 17 h 30 a eu lieu la révélation du poids du panier garni ainsi que le tirage au sort de la tombola qui a fait des heureux.



## Fête communale 2023

Mais les événements de l'association ne s'arrêtent pas là et nous vous attendons nombreux pour :

- La sortie ados le samedi 21 octobre à Nigloland pour 45 jeunes de 14 à 16 ans (20 € sur réservation),
- Halloween le mardi 31 octobre dans les rues du village et à la salle DEBROUSSE où sera proposé un spectacle de conte-ballons par la compagnie « A. T. SOUHAIT »,
- Le dimanche 19 novembre à la salle DEBROUSSE, est prévu un loto, mais, pour des soucis d'organisation et de bénévoles, il sera peut-être proposé un autre événement, nous vous tiendrons informés,
- Un concert de musique du duo EUTERPE le samedi 2 décembre à la salle DEBROUSSE ,
- Le marché de Noël le dimanche 10 décembre à la salle DEBROUSSE.

L'association souhaitant apporter toujours plus de moments de partage et de vie, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour venir participer à nos événements. Si vous souhaitez vous impliquer pour 1, 2 voire tous les événements et participer à la vie associative de notre village, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous en nous contactant par mail à [carlc.la.chapelle.rablais@gmail.com](mailto:carlc.la.chapelle.rablais@gmail.com). L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 15 décembre 2023, c'est le moment de proposer votre candidature pour les postes à pourvoir si vous avez envie de vous investir dans la vie de l'association. Vous êtes tous les bienvenus.

Pour toute l'équipe du CAR-LC  
La Présidente, Cindy LOURME

**Electricité générale**  
  
*Fabien Vallonneau*  
 77370  
 La Chapelle Rablais  
 Fontains  
 01.60.58.15.28 - 06.28.35.10.14  
 fabelec.pro@yahoo.com

*Infirmières Libérales*  
 Diplômées d'Etat  
  
 Aurore CASSIER  
 Cécile DELCLEF  
 06 45 82 71 68  
 01 60 52 08 76

**Duo EUTERPE**  
  
 Jérôme SALLES piano      Barbara GALA violoncelle  
        
**Le duo Euterpe vous propose  
 une "aventure musicale"**  
**samedi 2 décembre 2023 à 20h00**  
 Salle des fêtes « DEBROUSSE » La Chapelle Rablais  
 Entrée adulte 12€ / - de 12 ans : 8 €  
**Réservations : 06 38 83 51 36**  
 organisé par le CAR-LC

## AGENDA DES ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

- Samedi 21 octobre : sortie ados à Nigloland
- Mardi 31 octobre : soirée Halloween
- Samedi 4 novembre : Téléthon au stade
- Samedi 25 novembre : Théâtre salle Debrousse
- Samedi 2 décembre : Concert Duo Euterpe
- Samedi 9 décembre : Noël des enfants
- Dimanche 10 décembre : Marché de Noël
- Dimanche 17 décembre : Repas des Aînés
- Week-end 13 et 14 janvier : Spectacle CCBN
- Samedi 21 janvier : Vœux du Maire salle Debrousse

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES:

- BORDONI Noah, Lionel, Édouard né le 5 juin
- EVRARD NICOTERA Gaspard, Daniel, Francis né le 27 juillet
- HÖNIG ROBERT Isaac, Jonas, Pierre né le 13 août

### MARIAGES:

- Fabien, Albert, Robert TONIOLO et Wendy, Marie MARY le 26 mai
- Matthieu, Stéphane, Philippe JANVIER et Laurie BOISSEAU le 01 juillet
- Sylvain, Serge, Michel COURANT et Séverine, Muguette FERRET le 08 juillet
- Kévin, Bertrand PROFIT et Sandrine, Angèle LEFEBVRE le 15 juillet



### DÉCÈS:

- Jean COGNARD le 20 mai
- Jean-Bernard, Ferdinand VERNES le 21 juillet
- Nicolas GALAZOMMATIS le 13 août
- Arthur LESNIAK le 06 septembre

